

ter le succès de votre banquet, mais encore plus du succès de votre association.

Monsieur le président, si le marchand de gros, par son immense commerce, fait la prospérité et l'orgueil de Montréal, il n'en est pas moins vrai, que le marchand-détailléur mérite aussi toute la considération du public. Les qualités qui doivent distinguer le marchand-détailléur sont: l'intelligence, l'affabilité, une grande connaissance des besoins du public, une politesse à toute épreuve, une honnêteté qui ne se dément jamais et une patience invulnérable. Le marchand de gros peut vendre pour \$10,000, à une seule personne et en une seule fois, tandis que le marchand-détailléur est obligé de plaire, bien souvent à plus de cent personnes pour vendre pour une centaine de dollars. Dans ces conditions il lui faut donc sans cesse étudier et travailler, s'il veut réussir.

Monsieur le président, la Chambre de Commerce n'est pas indifférente aux travaux de votre société et au but qu'elle se propose d'atteindre. Veuillez croire que les meilleurs vœux de chacun de nos membres vous accompagnent dans tous vos efforts. Permettez-moi de vous dire qu'un grand nombre de membres de notre chambre, désireux d'avoir le concours de votre association, ont favorisé le choix de quelques-uns de vos membres afin de les faire entrer dans notre conseil. Si le succès n'a pas encore couronné leurs efforts, veuillez croire qu'à la prochaine occasion, dans quelques mois, ce projet sera mis à exécution et notre Chambre, j'en ai la ferme conviction, comptera parmi les membres de son conseil, plusieurs des vôtres. C'est notre désir et notre président m'a spécialement chargé de porter ce désir à votre connaissance et il m'a de plus prié de vous assurer de son concours.

Un des discours les plus remarquables de la soirée a été celui de M. A. O. Morin qui, en répondant à la santé du commerce de gros, a conseillé aux marchands de détail de combattre cette pierre du commerce, les timbres dits de commerce. Il a dit avec beaucoup de raison que les commerçants se désintéressent trop des grandes questions politiques. Ils ne sont pas représentés dans les chambres, ni même dans les conseils municipaux. Sous ce rapport, les associations ouvrières qui ont des intérêts beaucoup moins considérables en jeu ou à sauvegarder que les commerçants, comprennent mieux l'utilité de se faire représenter dans la législature, en cherchant à faire entrer au Parlement quelques-uns des leurs ou des députés dévoués à leur cause.

M. Sumner, répond à la santé du commerce de gros; MM. A. H. Hardy et B. Dixon, à la santé des voyageurs de commerce; M. J. A. Beaudry, à la santé des Sociétés sœurs et MM. F. E. Fontaine, du "Tissus et Nouveautés"; Caswell du "Dry Goods Review", et M. Picard de "La Patrie", répondent à la santé de la presse.

MM. Gervais et LeBlanc proposent pour terminer le banquet, la santé de M. J. O. Gareau, le président, à laquelle on but avec enthousiasme.

Parmi les convives présents nous avons remarqué: MM. Eugène Desjardins, de St-Henri; A. Sauvé, F. Caldecott, J. H. Palmer, de chez Debenham, Coldecott et Co.; A. W. Birnie, de Henry Morgan et Co.; Rodrigue Goulet, de Goulet et Frère; D. Chevalier; Leslie H. Gault, président Gault Brothers Co.; William Agnew, J. E. Parent, de P. Garneau, Fils et Cie; J. A. Lecompte, de Gervais et Lecompte; H. J. Wyse, de Tooke Bros., Ltd.; J. P. Gervais, L. H. Desjardins, de Terrebonne; C. X. Tranchemontagne, J. J. Cusack, de P. Garneau, Fils et Cie, Québec; Philip de Gruchy, Arthur Roy, de Chaley et Orkin; Jos. Ethier, C. E. Paquette, de W. R. Brock et Co.; A. Faille, L. Houle, C. N. Robitaille, de Geo. H. Hees, Sons et Co.; J. A. Danis, de Danis Frères; J. E. Michaud, Spencer B. Scott, R. G. Paquette, de R. G. Paquette et Co.; J. O. Authier, de Liddell et L'Espérance; A. J. Dugal, de W. H.

Serroggie, Ltd.; A. E. Rozard, de Woodhouse, Rozard et Co.; A. Prendegast, du collège McGill; J. A. Roch, de Roch, Prévost et Cie; D. Gagnon, de D. Gagnon et Cie; Z. Arcand, Henri Audette, gérant de la Cie de Construction St-Laurent; Albert Nohi, de Perrin Frère; Ed. Labelle, de S. F. McKinnon et Co.; J. E. Lafontaine, de Hodgson, Sumner et Co.; Henri Dupuis, de Chs Donohue et Co.; J. N. Dupuis, de Dupuis Frères; George Cooke, de la Belding Paul Co.; C. M. Cameron, B. Charbonneau, de chez Greenfields, Ltd.; Burton Dixon et Jules Lemaître, de chez Hodgson, Sumner et Co.; R. E. Chevrier, C. A. M. Quevillon, E. Champagne, J. N. Coultée, de chez Caverhill et Kissock; J. Alph. Ouimet, J. L. A. Racine, de A. A. Racine et Cie; Louis Lafond et J. Brophy, de Brophy, Cains et Co.; E. Trahan, de Trahan Frères; Louis Viens, de A. O. Morin et Cie; L. F. Robert, inspecteur des boulangeries; Israël Cardin, de P. P. Martin et Cie; Thos. P. Oakes, de Archambault et Oakes; J. M. Marotte, A. Rouleau, Ernest Lamy, A. P. Vallières, Eugène Viau, Jos. Filiatrault, de Filiatrault et Lessage; H. Prévost, de Caverhill et Kissock; William Kissock, Alexander Spénard, représentant The Stewart, Howe et Weeks Co., de Toronto; D. A. Blackburn, représentant de Gordon, Mackay Co., Toronto; Albert Laurent, gérant chez Haycock et Dudgeon; A. H. Hardy, Alph. Moisan, de chez Greenfields Co., Ltd.; Hercule Giroux, de Thos. May et Co.; Geo. Sumner, de Hodgson, Sumner; Alphonse Racine, échevin L. A. Lapointe, Wilfrid Lauriault, Adélaïde Fleury, A. C. Cuning, de W. R. Brock Co.; Emile Bourassa, Jos. Levy, échevin; H. Pinet, de W. R. Brock et Co.; J. A. Lessard, de Hoing et Stuffmann; J. A. Melançon, F. B. Pelletier, gérant chez J. Arthur Paquet; E. Routhier, Jos. Lamoureux, J. A. Lalonde, de Hermann H. Wolff et Co.; A. M. Bradford, de Haycock et Dudgeon; Louis de Guise, gérant de la banque Nationale; Arthur Gareau, de Hermann H. Wolff et Co.; J. O. Généreux, Horace Dufort, de la maison Dufort Frères; J. E. Roy, P. Bruneau, S. A. Lanctôt, N. Gauthier, L. A. Picard, J. L. H. Marcell, Avila Prévost, Vernand J. Brousseau, Guardian Association; Raoul Brousseau, banque Nationale; Richard Beaudry, avoent; Jules L. Clément, de la librairie Granger; Ferdinand Tremblay, J. D. Gauthier, M.-D.; Médéric Martineau, J. A. Picard, C. B. Lafond, Henri Dubord, J. H. Gagnon, W. R. Laflèche, de Letendre Fils; L. P. Dion, marchand; A. F. Duclou, R. W. Houston, W. H. Morgan, J. A. Panneton, de McIntyre, Son et Co.; Thomas Allard, de Dupuis frères; Henri Dupuis, de Dupuis Frères; W. R. Laflèche, de Letendre, Fils et Cie; J. Eugène Flenny, A. T. Constantin, F. E. Fontaine, E. Jobin, J. A. L'Heureux, gérant S. F. McKinnon et Co.; O. Lemire, B. Mercier, A. Jetté, Léonidas Jetté, A. O. Morin, S. Harris, de MM. Hirschson et Co.; Sam Lagowitz, de la Distinguished Waterproof Co., Ltd.; Nap. Minguy, Z. Gincereau, O. Létourneau, O. Dufour, de Drolet, Dufour et Cie; Alphonse Archambault, Théophile Trudeau, O. Marois, Geo. E. Fraser, de la "Dry Goods Review"; A. B. Caswell, de la "Dry Goods Review", etc., etc.

COMBINE DES MANUFACTURIERS DE COTON

Depuis un certain temps des tentatives pour amalgamer la Dominion Cotton Company, la Merchants Cotton Company, la Colonial Bleaching Company et la Montgomery Cotton Company se poursuivaient. Ces tentatives ont été finalement couronnées de succès et il paraît avéré maintenant que toutes les Compagnies ci-dessus ne formeront plus qu'une seule entreprise avec un capital d'environ 10 millions tant en bons qu'en actions ordinaires et de préférence.

On donne pour raison de cette consolidation la nécessité de diminuer les frais d'administration et de mettre fin au sys-